

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

- 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.
- 2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.
- 3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Argent 245¹¹ en bled Six Sac
mesure de Lauvonne et un char de bois

Il n'y a rien sur ces articles

Il payent 18 par
chaque enfant annuellement
Il jouit d'un jardin et plantage
D'environ trois quartiers de terre
point

Le Régent ay ant fait la proposition en assemblée de Commune d'établir une plantation de toute espèce d'arbres & autres plantes utiles pour la Société, dans le but de former la jeunesse de son Ecole à les Cultiver & à apprendre à Connoître leur utilité; la dite proposition a été agréée; la Commune s'est disposée de marquer une terre propre à cet usage

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?
- b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?
- c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

- d. District
- e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.
- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Vufflens la Ville 82

(Signature)

- 1. Vufflens la Ville
 - a. un Village
 - b. Commune proprement dite
 - c. Paroisse & Agence de Vufflens la Ville
- 2. de Corsonney
 - e. du Leman
- 2°. Le village étant ramassé l'école se fait au centre & les maisons les plus éloignées sont à 150 pas
- 3°. Farraz hameau de 3. maisons & le Moulin
 - a. Farraz éloigné d'un quart d'heure & le Moulin demi quart d'heure
 - b. l'écolier de Farraz & point du Moulin

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

4°. *Sufflens la Ville est au centre des villages et après nommés, éloignés d'une lieue, trois quart de lieue, & demi lieue.*

a. *Villars Ste Croix, Crissier, Bussigny, Aclens, Collion, Cossonney, Penthalaz, Penthar, Bournens, Jutens & Mex.*

b. *Qui sont éloignés les uns des autres de demi lieue.*

I I

INSTRUCTION.

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

9°. Durée de l'école chaque jour?

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

5°. *A lire, écrire, l'arithmétique, la musique des psaumes, l'orthographe, le catéchisme, passages, les psaumes & Antiques.*

6°. *En hiver & l'été, elle dure 3 heures le matin & 2 heures après midi, l'été 2 heures le matin & 2 heures après midi.*

7°. *Le Vieux & le nouveau Testament le Catéchisme d'Esterval, recueil de Passages, les Psaumes la Palette.*

8°. *Le Pasteur ayant la régie de l'école en fait la visite régulièrement, de sorte que les Préceptes & réglemens y sont exactement observés.*

9°. *En hiver 6 heures, en été 4 heures.*

10°. *Distribués suivant les talens & les progrès qu'ils font.*

I I I

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

b. D'où est-il?

c. Son nom

a. *Jusqu'à présent le Pasteur fait un examen public des aspirans à la Regence & en nomme deux, le Seigneur en choisit un qui'il établit Régent.*

b. *De Romanel sur Lausanne.*

c. *François Dapas.*

(3)

d. Son âge.

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il?

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

h. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles sont-elles?

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, } foit garçons ou filles.
b. En été, }

I V

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

d. *62. ans*

e. *3. enfans & est veuf.*

f. *depuis 34. ans.*

g. *A Sufflens la Ville pendant les 34. ans, auparavant il étoit laboureur.*

h. *print*

12. *53. enfans*

a. *En hiver 25. garçons & 28. filles*

b. *En été, de 25. à 30. tant garçons que filles.*

a. *Aucun de ces articles n'a lieu ici vis à vis de l'école.*

b. *Rien*

14. *Rien*

15. *Bâtiment appartenant à la Commune.*

a. *Vieux, mais en bon état.*

b. *Une chambre pour l'école au bâtiment de Commune.*

c. *La chambre de l'école sert de logement au Régent avec un Cabinet à côté, avec la Cuisine.*

d. *La Commune.*

83

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisses communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

A. En argent 39. francs, en bled 8. sacs fixe & environ 2 sacs de javelles pendant les moissons, bois 4. Chars, & un Chenevier d'environ un quarteron & un petit jardin que la Commune donne.

B. Les enfans payent chacun un quarteron de bled, la Commune & la Bource des Lavras font le reste pour accomplir les 8. Sacs.

L'école ne possède aucun de ces articles

(I)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?
- b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?
- c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?
- d. District
- e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.
- b. Le nombre des enfans de chaque endroit qui la fréquentent?

84

Handwritten signature: C. P. B.

1°. Mex.

a. Village

b. Commune proprement dite.

c. Anax de Wuffens la Ville Agenas de Mex.

d. Colonnay.

e. Leman.

2°. Les plus éloignées sont à 290. Pas.

Le Village est composé de trente Maisons en rond.

3°. Vaux rière Mex en deux Maisons.

a. Les dit Vaux un quart d'heure.

b. Dans les dit Vaux il n'y en a point présentement qui la fréquentent.